

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT DE LA SOMME****COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'EST DE LA SOMME****ARRONDISSEMENT DE PERONNE****EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**DATE :

. de la convocation : 04.04.2024

. d'affichage : 19.04.2024

N° de la délibération : 2024-43NOMBRE DE CONSEILLERS :

. en exercice : 63

. présents : 42

. votants : 57

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril, à 18 heures, le Conseil Communautaire de l'Est de la Somme, légalement convoqué, s'est réuni au pôle multifonction de NESLE, sous la présidence de Monsieur José RIOJA, Président.

Etaient présents tous les membres en exercice, à l'exception de MM. ACQUAIRE Alain, DE WITASSE THEZY Charles, BARBIER Marc, LEPERE Didier, BOITEL Francis, LEGRAND Eric, ZOIS Christophe, Mme VASSEUR Julie, M. DUCAMPS Thomas, Mme CHAPUIS-ROUX Elodie, M. BRUCHET Antoine, Mme RIQUIER Julie, MM. MERESSE Christian, WISSOCQ Jean-Marc, HINAUT Guy, FORMAN Nicolas, Mme GENSE Caroline, MM. MEREL Michel, MARTIN Michel, MUSEUX Gérard, DELVILLE Jean-Pierre, LEMAITRE Jean-Pierre, Mme POLIN Justine.

M. BARBIER Marc avait donné pouvoir à M. LALOI François.
M. LEPERE Didier avait donné pouvoir à M. HAY Francis.
M. BOITEL Francis avait donné pouvoir à M. VASSENT Christophe.
M. LEGRAND Eric avait donné pouvoir à M. ORIER Francis.
M. ZOIS Christophe avait donné pouvoir à M. URIER Francis.
Mme VASSEUR Julie avait donné pouvoir à Mme MERCIER Marie-Estelle.
M. DUCAMPS Thomas avait donné pouvoir à Mme VERGULDEZOONE Nathalie.
Mme CHAPUIS-ROUX Elodie avait donné pouvoir à Mme DELEFORTRIE Luciane.
Mme RIQUIER Julie avait donné pouvoir à M. LECOMTE Frédéric.
M. WISSOCQ Jean-Marc avait donné pouvoir à M. SALOME André.
M. FORMAN Nicolas avait donné pouvoir à M. PECRIAUX Lucas.
M. MARTIN Michel avait donné pouvoir à Mme SPRYSCH Aline.
M. MUSEUX Gérard avait donné pouvoir à M. FRIZON Hervé.
M. DELVILLE Jean-Pierre avait donné pouvoir à M. MERLIER Jacques.
M. LEMAITRE Jean-Pierre avait donné pouvoir à M. JOLY Vincent.
M. DE WITASSE THEZY Charles était représenté par M. GRIFFON Patrice, suppléant.
Mme GENSE Caroline était représentée par Mme GOMBART Sabine, suppléante.

Secrétaire de séance : Mme LARDOUX Catherine.

OBJET :

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF
COMPTE DE GESTION 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'exercice du budget 2023,

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2023 du budget annexe « Assainissement collectif » a été réalisée par le comptable public du SGC de Montdidier.

Après vérification, le compte de gestion, établi et transmis par ce dernier, est conforme au compte administratif de la Communauté de Communes.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et les écritures du compte de gestion du receveur,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2023 du budget annexe « Assainissement collectif », dont les écritures sont conformes au compte administratif de la Communauté de Communes pour le même exercice,

Dit que le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part,

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.



POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président,

Le Secrétaire de séance,



N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 080031.

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC MONTDIDIER

ETABLISSEMENT : CCES assainissement collectif

Résultats budgétaires de l'exercice

10015 - CCES assainissement collectif

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	3 833 589,94	1 453 893,09	5 287 483,03
Titres de recette émis (b)	2 405 292,06	1 615 443,26	4 020 735,32
Réductions de titres (c)	281,37	522,04	803,41
Recettes nettes (d = b - c)	2 405 010,69	1 614 921,22	4 019 931,91
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	3 833 589,94	1 453 893,09	5 287 483,03
Mandats émis (f)	2 015 087,36	1 329 889,35	3 344 976,71
Annulations de mandats (g)		105 408,65	105 408,65
Depenses nettes (h = f - g)	2 015 087,36	1 224 480,70	3 239 568,06
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	389 923,33	390 440,52	780 363,85
(h - d) Déficit			

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le

S²LO

ID : 080-200070985-20240411-DELIB_2024_43-DE

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

10015 - CCES assainissement collectif

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal Investissement Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial CCES assainissement collectif	1 032 407,32		389 923,33		1 422 330,65
Investissement	593 329,21	593 329,21	390 440,52		390 440,52
Fonctionnement	1 625 736,53	593 329,21	780 363,85		1 812 771,17
Sous-Total	1 625 736,53	593 329,21	780 363,85		1 812 771,17
TOTAL III	1 625 736,53	593 329,21	780 363,85		1 812 771,17
TOTAL I + II + III	1 625 736,53	593 329,21	780 363,85		1 812 771,17